

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions:

— du ministre du Travail à monsieur Simon Jolin-Barrette, membre du Conseil exécutif, du 29 février au 7 mars 2024;

— du ministre de la Sécurité publique à monsieur Eric Girard, membre du Conseil exécutif, du 29 février au 9 mars 2024;

— de la ministre de l'Emploi à madame Caroline Proulx, membre du Conseil exécutif, du 6 au 10 mars 2024.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

82690

Gouvernement du Québec

### **Décret 305-2024, 28 février 2024**

CONCERNANT la nomination de madame Valérie Lévesque comme sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles et des Forêts

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Valérie Lévesque, sous-ministre adjointe, ministère de la Santé et des Services sociaux, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles et des Forêts, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 7 mars 2024;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Valérie Lévesque comme sous-ministre associée du niveau 2.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

82691

Gouvernement du Québec

### **Décret 306-2024, 28 février 2024**

CONCERNANT monsieur Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, administrateur d'État II, reçoive un traitement annuel de 196 897 \$;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Stéphane Bouchard comme sous-ministre adjoint du niveau 2;

QUE le décret numéro 1252-2019 du 18 décembre 2019 soit modifié en conséquence;

QUE le présent décret prenne effet à compter des présentes.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

82692

Gouvernement du Québec

### **Décret 307-2024, 28 février 2024**

CONCERNANT madame Hélène Drainville, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie

ATTENDU QUE madame Hélène Drainville a été engagée à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie par le décret numéro 825-2019 du 14 août 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le niveau d'emploi et le traitement annuel de madame Hélène Drainville, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie;